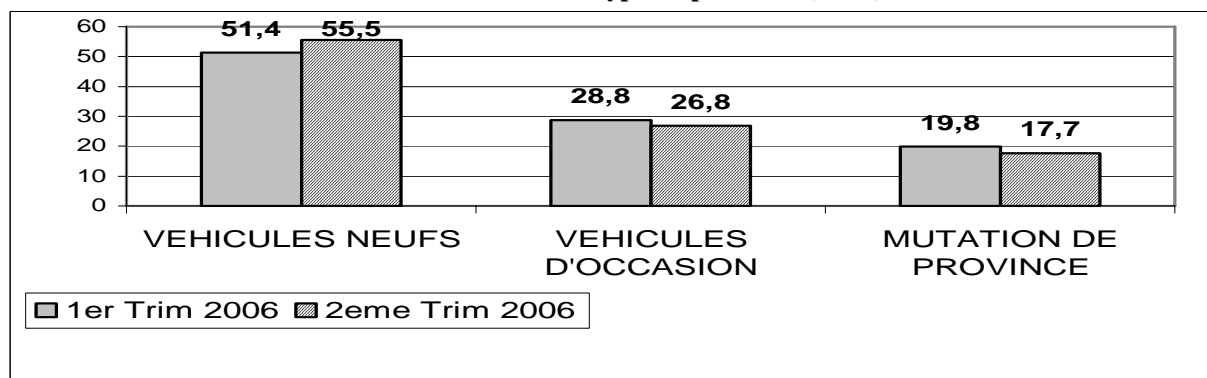


IMMATRICULATION DE VEHICULES DANS LA PROVINCE AUTONOME D'ANTANANARIVO DEUXIEME TRIMESTRE 2006

Pendant le deuxième trimestre 2006 l'effectif des véhicules immatriculés dans la province autonome d'Antananarivo est presque identique à celui du premier trimestre 2006. En effet, si au premier trimestre 2006, cet effectif a été de 2946, au deuxième trimestre 2006, la province autonome d'Antananarivo a enregistré 2950 véhicules immatriculés. Les véhicules neufs ont connu une augmentation de 4,1 points de pourcentage entre ces deux périodes et représentent 55,5% des véhicules immatriculés. En contrepartie, la part des véhicules d'occasions qui représente 26,8% des immatriculations a accusé une diminution de 2,0 points au cours du deuxième trimestre 2006 par rapport au premier trimestre 2006. De même la proportion des véhicules qui ont muté de province a noté une baisse de 2,1 points entre ces deux trimestres.

**Graphique 1 : Evolution trimestrielle de la répartition des immatriculations
selon le type d'opération¹ (en %)**



Source : INSTAT/DIRTANA

Selon le genre, la structure de l'immatriculation de véhicules est à peu près similaire à celle au premier trimestre 2006. Les véhicules à deux roues restent en première position et rassemblent 35,8% de l'immatriculation au deuxième trimestre 2006. Les voitures particulières viennent en deuxième position en accaparant 28,2% de l'immatriculation avec une légère hausse de 1,1 points. Ils sont suivis des camionnettes (19,8%), Transport en commun (8,3%) et camion (5,9%).

A propos des véhicules neufs, les motos occupant 60,8% se situent au premier rang des immatriculations et accusent une réduction de 1,7 points au cours du deuxième trimestre 2006 par rapport au premier trimestre 2006. Ils sont suivis des camionnettes (19,4%) et des voitures particulières (13,3%). Les voitures d'occasions importées sont dominées par les voitures particulières (49,2%). Ils ont consigné une élévation de 1,9 points par rapport au premier trimestre 2006. Les camionnettes se trouvent à la seconde position (20,7%).

¹ Voir « notes méthodologiques » sur les types d'opération.

**Tableau 1 : Répartition des immatriculations selon le genre de véhicules
au cours du deuxième trimestre 2006 (en %).**

GENRE DE VEHICULES	TYPE DE VEHICULES			TOTAL 2 ^{ème} Trim 2006	TOTAL 1 ^{er} Trim 2006
	NEUFS	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
Véhicule à deux roues	60,8	4,0	5,4	35,8	35,3
Voiture particulière	13,3	49,2	43,2	28,2	27,1
Voiture camionnette	19,4	20,0	21,0	19,8	22,5
Transport en commun	3,8	13,0	15,3	8,3	7,8
Voiture camion	2,2	10,1	11,1	5,9	4,2
Tracteur routier	0,0	1,8	2,3	0,9	1,1
Semi-remorque	0,4	0,6	0,8	0,5	1,1
Voiture très spéciale de transport	0,1	0,4	0,4	0,2	0,2
Tracteur agricole	0,1	0,1	0,4	0,1	0,2
Remorque	0,0	0,4	0,2	0,1	0,3
Voiture très spéciale utilitaire	0,0	0,4	0,0	0,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

L'analyse selon la marque des véhicules à deux roues fait apparaître la prédominance de YAMALO malgré la baisse importante de 6,0 points de sa part par rapport au premier trimestre 2006. La marque HONDA se situe au deuxième rang. Cette dernière a enregistré une hausse notable de 5,1 points allant de 10,3% au premier trimestre 2006 à 15,4% au deuxième trimestre 2006. La marque MAK qui s'est trouvée en deuxième position au premier trimestre est reléguée au troisième rang. Il est à noter l'apparition d'une nouvelle marque XILING qui occupe 8,9% des véhicules immatriculés à deux roues et la diminution importante de la part de la marque LIFAN allant de 8,6% au premier trimestre 2006 à 1,3% au deuxième trimestre 2006.

**Tableau 2 : Répartition des immatriculations de véhicules à deux roues (Moto) selon la marque
au cours du deuxième trimestre 2006 (en %).**

MARQUE DE MOTO	TYPE DE VEHICULES			TOTAL 2 ^{ème} Trim 2006	TOTAL 1 ^{er} Trim 2006
	NEUFS	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
YAMALO	16,6	12,5	0,0	16,0	22,0
HONDA	14,2	34,4	35,7	15,4	10,3
MAK	16,0	0,0	0,0	15,1	16,5
KINLON	10,1	6,3	3,6	9,8	10,0
XINLING	9,5	0,0	0,0	8,9	0,0
YAMAHA	7,3	15,6	28,6	8,2	9,1
SUZUKI	4,0	9,4	14,3	4,5	7,6
FRANCERIDER	3,9	0,0	0,0	3,7	0,0
KTM	3,2	0,0	7,1	3,2	3,5
JBWCD	2,4	0,0	0,0	2,3	1,1
KINROAD	2,3	0,0	0,0	2,2	0,0
LIFAN	1,4	0,0	0,0	1,3	8,6
YAMADA	1,4	0,0	0,0	1,3	0,0
EL MATADOR	1,3	0,0	0,0	1,2	2,2
POLARIS	1,2	0,0	0,0	1,1	1,8
UNISTAR	1,1	3,1	0,0	1,1	0,0
XINGFU	1,1	0,0	0,0	1,0	1,1
AUTRES	3,0	18,8	10,7	3,7	6,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

Concernant les voitures, la marque PEUGEOT reprend la première position (14,8%) dans l'immatriculation du second trimestre 2006 et a enregistré une élévation de 1,3 points au cours du deuxième trimestre 2006. La marque RENAULT qui avait occupé la première place au premier trimestre 2006 se met en deuxième position. Elle a accusé une décroissance de 3,8 points. Viennent ensuite les marques MERCEDES (12,9%) ; NISSAN (7,9%) et TOYOTA (7,4%).

A propos des voitures neuves, la marque NISSAN reste en première position et représente 15,9% de l'immatriculation au deuxième trimestre 2006. Cependant, la proportion des voitures neuves immatriculées de cette marque a enregistré une diminution marquante de 10,0 points entre les deux premiers trimestres de 2006. Elle est suivie de la marque TOYOTA qui a à son tour accusé une diminution de 2,7 points entre ces deux périodes.

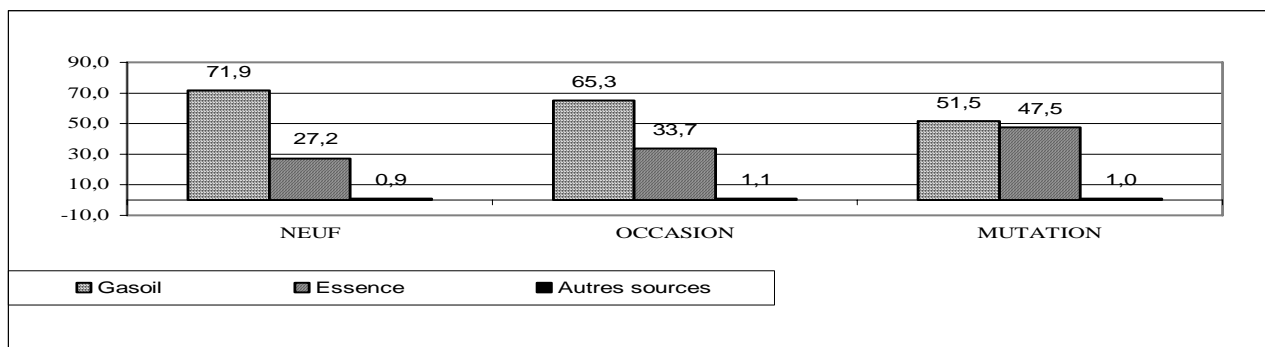
Tableau 2 bis : Répartition des immatriculations de voitures selon la marque au cours du deuxième trimestre 2006 (en %).

MARQUE DE VOITURE	TYPE DE VOITURE			TOTAL	TOTAL
	NEUVES	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE	2 ^{me} Trim 2006	1 ^{er} Trim 2006
PEUGEOT	4,7	16,7	24,9	14,8	13,5
RENAULT	5,6	16,5	18,4	13,3	17,1
MERCEDES	4,1	16,9	18,2	12,9	10,1
NISSAN	15,9	4,2	3,2	7,9	9,2
TOYOTA	9,7	6,9	5,3	7,4	8,4
VOLKSWAGEN	3,6	11,1	4,4	6,8	8,0
MAZDA	4,8	6,2	8,5	6,3	6,3
MITSUBISHI	6,9	2,2	2,2	3,8	3,5
HYUNDAI	6,6	1,8	2,0	3,5	2,4
FORD	6,4	1,2	0,4	2,7	2,9
CITROEN	1,3	3,2	1,6	2,1	2,8
OPEL	3,1	1,8	0,4	1,9	1,2
JIA BAO FAW	4,7	0,0	0,2	1,6	0,0
LAND ROVER	2,2	1,2	1,0	1,5	0,0
KIA	2,8	0,4	0,2	1,2	1,5
ISUZU	2,0	0,3	1,0	1,1	0,0
CHEVROLET	2,8	0,1	0,0	1,0	0,0
AUTRES	13,0	9,4	8,1	10,2	13,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSTAT/DIRTANA

A propos de la source d'énergie, la proportion des voitures à moteur essence immatriculées n'a cessé d'augmenter allant de 24,4% au quatrième trimestre 2005, à 33,4% au premier trimestre 2006 et à 35,1% au cours deuxième trimestre 2006. Malgré cela, 63,9% des immatriculations sont des voitures à moteur diesel.

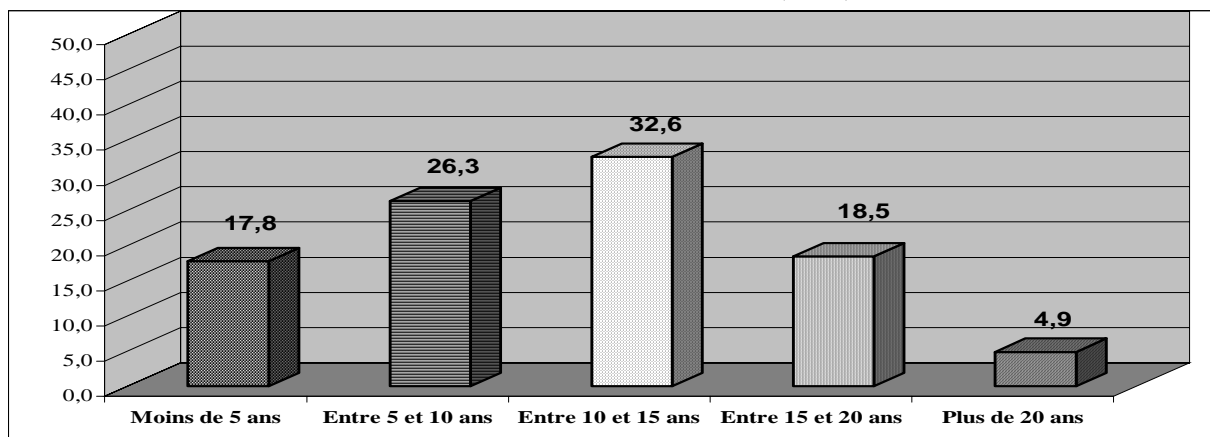
Graphique 2 : Répartition des immatriculations de voitures² selon la source d'énergie au cours du deuxième trimestre 2006.



Source : INSTAT/DIRTANA/SSE

Au niveau de l'âge des voitures par rapport à la date de première mise en circulation, les voitures d'occasions importées dans la province autonome d'Antananarivo ont tendance à se rajeunir. En effet, le pourcentage des voitures immatriculées âgées de moins de cinq ans a doublé allant de 8,5% à 17,8%. Celui des voitures âgées entre cinq et dix ans a diminué de 3,2 points. En plus les voitures immatriculées âgées de dix à vingt ans ont noté une baisse en pourcentage allant de 56,2% au premier trimestre 2006 à 51,1% au deuxième trimestre 2006. De même les voitures de plus de vingt ans ont régressé de 0,9 point de pourcentage entre ces deux périodes.

Tableau 3 : Répartition des voitures d'occasion importées selon la date de première mise en circulation au cours du deuxième trimestre 2006 (en %).



Source : INSTAT/DIRTANA

Note méthodologique²

Cette publication se base sur les immatriculations de véhicules effectuées auprès du Centre d'immatriculation de la Province autonome d'Antananarivo. Les informations proviennent du volet A de la carte grise récupéré par les agents de l'INSTAT auprès du Centre d'immatriculation. Elle est relative à l'immatriculation des véhicules qui peuvent être des véhicules neufs, des véhicules usagés immatriculés pour la première fois à Madagascar ou des mutations de province. Ne sont donc pas concernés par cette publication les autres lots d'immatriculation (ou type d'opération) comme les mutations de propriétaire, les véhicules reconstruits ou transformés, les destructions, les retards d'immatriculation et les « duplicata ». Ces lots ne désignent pas des flux qui alimentent effectivement la circulation routière de la province en volume de véhicules.

Les nomenclatures utilisées se basent sur les déclarations faites au niveau de la carte grise. Au niveau de la marque de véhicule, la modalité « Autres » contient toutes les marques de véhicules dont l'effectif n'a pas atteint 1% du total des immatriculations de la période considérée.

Le terme « Voiture » exclut les véhicules à 2 roues ou Motocyclette.

Concernant le genre de véhicule, sont inclus dans le genre de véhicule spécial : Camion citerne (carburant, lait, voirie, ...), Camion de dépannage, Camion-ventouse, Voiture-pompier, Engins (compacteur, bulldozer, grue, ...), Pelle mécanique, etc.

Pour les sources d'énergie, la rubrique « Autres » renferme en fait la source d'énergie qui devrait être « vide » pour les genres de véhicules comme les remorques et les semi-remorques.

² Pour tous renseignements veuillez contacter l'INSTAT, BP 485 Anosy, Antananarivo.

Direction Interrégionale d'Antananarivo

Tél. 261 20 22 322 19, Fax. 261 20 22 332 50, Email: dginstat@wanadoo.mg, Site web : www.instat.mg.